

N° 398

Janvier

Février

2017

infos

communales

Baelen - Membach



Nouvelle rubrique :
Parole à...
Jean-François
Deberg

Dossier:

L'aménagement du cœur du village

Histoire

Runschen

Nature

Recensements hivernaux des chauves-souris

En bref

- Mérites 2016 : appel aux candidats
- Cartes d'identité électroniques : nouveautés en 2017
- Zone de police Pays de Herve : un nouveau chef de corps
- Liste des nonagénaires, noces d'or, noces de diamant en 2017



Agenda : toutes les activités
de ce début d'année





Rôle de garde des médecins

Le médecin généraliste de garde (week-end et jours fériés) est joignable au numéro unique : **1733**.

La population pourra, via ce numéro unique, entrer en contact avec le médecin généraliste de garde,
le week-end du vendredi 19h au lundi 8h et les jours fériés de la veille 19h au lendemain 8h.

En semaine, le numéro pour contacter le médecin généraliste de garde est le 087/33.87.00, toutes les soirées et nuits de la semaine entre 19h et 8h du matin.

Région Dolhain-Baelen-Welkenraedt

Adresses des médecins

Limbourg

DEGROS Emile	087.76.20.81
Rue O. Thimus 33 DOLHAIN	
FOURIR Béatrice	087.76.31.21
Rue J. Wansart 11 GOE	
MILET Jean-Pierre	087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN	
(domicile)	087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN	
MILET Séverine	087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN	
(domicile)	087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN	
STEVENS Anne-Françoise	087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN	
TIQUET Marie-Pierre	087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN	
TRAN Quang Hiep	087.44.58.81
Chemin du Meunier 15 BILSTAIN	

Baelen S/Vesdre

STAINIER Xavier	087.76.39.04
Route d'Eupen 6 BAELEN	
XHAUFLAIRE José	087.76.30.81
Rue du Thier 19-21 BAELEN	

Welkenraedt

ADLJU Arsalan	087.44.87.65
Rue des Déportés 3 WELKENRAEDT	
ANCIEN Thierry	087.88.17.17
Avenue des Aubépines 14 WELKENRAEDT	
DEJALLE Joseph	087.88.16.05
Rue Nishaye 30 HENRI-CHAPELLE	
ESSER Patrick	087.88.28.44
Rue Reine Astrid 34 WELKENRAEDT	
JOSKIN Benoit	087.88.17.44
Rue de la Croix 14 WELKENRAEDT	
ORBAN Thierry	087.88.32.22
Rue de l'Usine 17 WELKENRAEDT	
PICQUOT Eric	087.88.07.43
Rue de l'Eglise 5 WELKENRAEDT	
RÖMER Bernard	087.88.23.12
Rue du Centre 2 WELKENRAEDT	

Lontzen

FRANCK Alain	087.88.01.82
Rue de l'Eglise 47/A LONTZEN	

LE MOT DU BOURGMESTRE

Revenons sur le mois de décembre pour mettre à l'honneur le plus fidèle serviteur de St Nicolas dans notre commune, Pierre Rombach qui, depuis plus de quatre décennies (44 ans), a agi dans l'ombre du grand Saint à qui il a donné tant d'attention et de temps pour le plus grand plaisir des enfants de Baelen et de Membach. La mitre, la crosse, les souliers dorés, le livre d'or sont autant d'accessoires dont Pierre a pris grand soin pour la plus grande satisfaction de St Nicolas.

De la part de la commune et de tous les parents auxquels vous avez offert le regard émerveillé de leurs enfants, nous vous adressons tous nos remerciements et nos félicitations pour ce long parcours et cette belle et longue fidélité au grand Saint pour le bonheur des enfants.

Bravo, M. P. Rombach.

En 2012, au lendemain de la réinstallation de la majorité, il avait été convenu que José Xhaufflaire cède son mandat d'échevin à mi-mandature à Pauline Rombach. Pour des raisons professionnelles, Pauline, aujourd'hui directrice générale du CPAS de Limbourg, a renoncé à occuper un poste d'échevine dans l'actuelle majorité. Soucieux de permettre à un jeune de rejoindre le collège échevinal, José Xhaufflaire a décidé de céder sa place à Arnaud Scheen, qui a prêté serment lors du conseil du 28 novembre 2016 et qui, depuis, assume les fonctions d'échevin de l'Urbanisme, de l'Enseignement, et du Plan Communal de Développement Rural (PCDR). Nul doute quant au fait qu'Arnaud sera à la hauteur de sa tâche, comme il l'a déjà prouvé en sa qualité de conseiller communal en prenant de belles initiatives telles que « Je cours pour ma forme » ou encore l'organisation de formations donnant accès au BEPS (Brevet européen de premiers secours).

Je tiens à remercier José Xhaufflaire pour sa parfaite collaboration durant ses dix années de présence au sein du Collège et sa grande assiduité aux missions qui lui étaient dévolues en sa qualité d'échevin. Si la gestion d'une commune est avant tout un travail d'équipe, je tiens à souligner l'excellent travail fourni par José notamment dans une de ses attributions : l'enseignement. Si, aujourd'hui, on peut s'enorgueillir de disposer d'infrastructures scolaires « au top », de pouvoir servir quotidiennement des repas de qualité aux enfants de nos écoles, c'est à la persévérance de José Xhaufflaire que nous le devons.

En ce mois de janvier, je vous présente, chers Baelenois et Membachois, mes meilleurs vœux pour l'année nouvelle. Que 2017 abonde en grandes et petites joies, pour vous et tous ceux que vous aimez.

Votre Bourgmestre,
Maurice Fyon



Administration communale de Baelen · rue de la Régence 1 · 4837 BAELEN
 Tél. : 087 76 01 10 · Site internet: www.baelen.be

Bulletin communal bimestriel
 Editeur responsable: Maurice FYON, Bourgmestre
 Rédaction et coordination: Maurice FYON

Prochaine édition: mars-avril 2017 distribué vers le 13 mars 2017

Date limite de remise des documents: 15 février 2017.

Envoi de documents par e-mail à « bulletincommunal@baelen.be » en fichier traitement de texte sans mise en page particulière, photos en format .jpg à envoyer en pièce jointe.

**SITE INTERNET DE
LA COMMUNE DE BAELEN**

www.baelen.be

**BUREAUX
DE L'ADMINISTRATION
COMMUNALE**

Horaire

Lundi 8h30 - 12h
Mardi 8h30 - 12h et 14h - 16h
 Mercredi 8h30 - 12h
Judi 8h30 - 12h et 14h - 16h
 Vendredi 8h30 - 12h
 Samedi 9h - 12h (permanence)
**(permanence cartes d'ident. électr.
 uniquement les 1^{er} et 3^e samedis du mois).**
 Sur rendez-vous les lundi, mercredi
 et vendredi après-midi

BUREAUX FERMÉS

L'Administration communale sera fermée
 • **le jeudi 23 et le lundi 27 février** (Carnaval)

**Cartes d'identité
électroniques belges**

**Du lundi au vendredi suivant l'horaire
habituel et uniquement les 1^{er} et 3^e
samedis du mois (de 9 à 12 h).**

**ETAT-CIVIL
Naissances**

Moussa KEÏTA, route d'Eupen, 94/B (18/09)
Milas PAULZEN, route d'Eupen, 141 (17/10)
Théo WILLEM, Stendrich, 14 (22/10)
Milia BARRIO BERTA, route Jean XXIII, 7 (31/10)
Isak LINAN PAQUOT, Heggen, 2 (07/11)
Owen HOUZE, Forges, 28 (26/10)
Hassan BOUQAL, Forges, 53/A/3 (02/11)
Julie LAPLANCHE, rue Braun, 32 (01/11)
Antonin SCHOONBROODT, route d'Eupen, 139
 (13/11)
Nessy HALKIN, Overeren, 5 (13/11)
Imke TELLER, Overoth, 7 (17/11)
Ana BOSTIOG, rue L. Moray, 3/A (08/12)

Mariages

Jérôme GERARD et Lidwina NOLLEVAUX,
 Forges, 12/4/1 (22/10)
Philippe CORMAN et Françoise CRAMILLION,
 Overeren, 16 (10/12)

Décès

Maria KRUTZEN, épouse de Richardus Lambrichts,
 rue du Pensionnat, 7 (20/10)
Pascal JANSEN, époux de Ghislaine Demortier,
 rue du Pensionnat, 7 (05/12)
Ghislaine DEMORTIER, vve de Pascal Janssen,
 rue du Pensionnat, 7 (09/12)
Josef CREMER, époux de Rose Marie Krafft,
 Place Th. Palm, 32 (23/10)
Philippe VOSSSEN, époux de Tania Becker,
 rue de l'Invasion, 1/F (18/11)
Sonja WYNANDS, épouse de Georges Eussen,
 Heggen, 35 (01/12)

PARUTIONS 2017 DU BULLETIN COMMUNAL : planning

Période	Remise des textes à l'Adm. communale	Date de distribution postale
mars/avril 2017	15-févr.-17	lundi 13 mars
mai/juin 2017	15-avr.-17	lundi 8 mai
juillet/août 2017	15-juin-17	lundi 10 juillet
sept/oct 2017	15-août-17	lundi 11 septembre
nov/déc 2017	15-oct.-17	lundi 13 novembre
nov/déc 2017	15-oct.-17	lundi 13 novembre

N.B. La date de distribution reste indicative et peut varier de quelques jours.
 La Commune de Baelen ne peut en être tenue responsable.

OBJETS TROUVES

Renseignements : Administration communale (087/76.01.10)

Les objets trouvés sont conservés à l'administration communale.
 N'hésitez pas à contacter le service population si vous avez perdu quelque chose.

LISTE DES NOCES D'OR EN 2017

11/03/1967 : **Mr et Mme Scholl-Dujardin**, allée des Saules, 44
 28/03/1967 : **Mr et Mme Hick-Offermann**, route d'Eupen, 8
 28/04/1967 : **Mr et Mme Ramjoie-Hannotte**, route d'Eupen, 8
 03/06/1967 : **Mr et Mme Chaineux-Blaise**, rue Plein-Vent, 25
 12/07/1967 : **Mr et Mme Krott-Baltus**, Runschen, 8
 17/07/1967 : **Mr et Mme Bartholemy-Jerusalem**, rue Cardijn, 8
 25/08/1967 : **Mr et Mme Brasseur-Theiss**, rue du Thier, 3
 31/08/1967 : **Mr et Mme Jozic-Props**, La Sablière, 8
 30/11/1967 : **Mr et Mme Mossay-Effenberg**, Forges, 10/2/8

LISTE DES NOCES DE DIAMANT EN 2017

18/05/1957 : **Mr et Mme Vilvörder-Moray**, Place Th. Palm, 21
 12/07/1957 : **Mr et Mme Vilvörder-Mohr**, Boveroth, 14
 09/10/1957 : **Mr et Mme Ubago-Libano - Sebastian**, route de Dolhain, 23
 16/11/1957 : **Mr et Mme Becker-Van De Velde**, Overeren, 6
 14/12/1957 : **Mr et Mme Jansen-Palm**, Médael, 12
 19/12/1957 : **Mr et Mme Franck-Simonis**, rue Plein-Vent, 9

LISTE DES NONAGENAIRES EN 2017

29/03 : **Mme Hildegard JANKLAES**, rue du Pensionnat, 7
 20/04 : **Mme Maria SCHMITZ**, rue du Pensionnat, 7
 10/06 : **Mme Andrée FRANSOLET**, rue du Pensionnat, 7
 31/07 : **Mme Conception LOPEZ-CIRUELAS**, rue des Millepertuis, 6
 28/08 : **Mr Maurice ROELS**, rue de la Station, 25
 28/09 : **Mme Georgette SCHMETZ**, rue du Pensionnat, 7
 12/10 : **Mme Maria EMONDS**, rue du Pensionnat, 7
 06/11 : **Mr Georges DAVAUX**, Roereken, 4



Poste de Police de Baelen

Tél. : 087/76.66.71

Heures d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi : de 9h30 à 11h30 • **Mercredi, vendredi** : de 15h00 à 17h00
1^{er} et 3^e samedi du mois : de 9h30 à 10h30

En-dehors de ces heures, vous pouvez vous adresser à l'Antenne de Welkenraedt, de 8h00 à 17h00 du
 lundi au jeudi, et de 8h00 à 19h00 le vendredi. (Tél. : 087/343.580.) **En cas d'urgence, formez le 101**

Quoi de neuf pour les cartes d'identité en 2017 ?

1. Modification des tarifs.

En application de l'article 2 de l'arrêté ministériel du 15 mars 2013, le tarif des rétributions pour la délivrance des cartes d'identité est automatiquement revu chaque année au 1^{er} janvier, depuis le 1^{er} janvier 2014.

Suite à cela, en 2017, le prix des cartes d'identité en procédure normale augmente de 0,10 € à 0,50 € par document d'identité par rapport à l'année 2016 tandis que les tarifs des procédures rapides ont considérablement diminué.

Voici les nouveaux tarifs en vigueur :

TARIF DES CARTES D'IDENTITE ELECTRONIQUES DU 01.01.2017 AU 30.06.2017				
TYPE DE DEMANDE	KIDS-ID	C.I.électronique BELGES	C.I. électronique ETRANGERS	C.I. électronique ETR. BIOMETR.
RENOUVELLEMENT C.I. NORMALE	6,30€	20,70€	20,70€	23,40€
RENOUVELLEMENT C.I. 2 rappels ou périmée	6,30€	25,70€	25,70€	28,40€
URGENTE 3 jours ouvrables	100 €	105€	105€	105€
TRES URGENTE 2 jours ouvrables	188,30€	193,30€	193,30€	/
Avec livraison à BRUXELLES le matin	110€	115€	/	/
TARIF REDUIT 2 ^{ème} carte Kids urgente/très urgente	52,30 €. *voir ci-dessous.	/	/	/

*= Pour demandes simultanées de Kids-ID urgentes ou très urgentes pour enfants d'un même ménage, inscrits à la même adresse.

2. Suppression des cartes d'identité provisoires dans les provinces à partir du 15/01/2017.

Lors de la perte ou du vol de la carte d'identité juste avant un voyage à l'étranger, le citoyen pouvait jusqu'à présent se rendre à Liège et obtenir dans certains cas et pour certains pays une carte d'identité provisoire gratuite.

Cette procédure sera dorénavant remplacée par des documents d'identité électronique délivrés en urgence à l'Administration communale ou, dans des cas exceptionnels, la délivrance d'une carte d'identité provisoire à Bruxelles.

3. De nouvelles procédures rapides plus avantageuses.

- Les nouvelles procédures rapides présentent les avantages suivants :
- Les délais de livraison des documents d'identité délivrés en urgence sont raccourcis.
- Il existe dorénavant une procédure ultra urgente (-24h) avec la possibilité de retirer un document à Bruxelles (également le samedi matin).
- L'identité des citoyens belges est mieux protégée grâce au remplacement des documents d'identité provisoires en papier par des documents d'identité électroniques.
- Les citoyens pourront trouver une solution rapide en s'adressant directement à leur commune au lieu de devoir faire le déplacement vers les délégations régionales du Registre national.

4. Généralisation du document de base électronique.

Le document de base électronique, qui est déjà utilisé pour les titres de séjour biométriques des ressortissants de pays non européens, verra, dans le courant de l'année 2017, son utilisation étendue aux cartes d'identité électroniques pour Belges, aux Kids-ID (pour enfants belges de moins de douze ans) et à toutes les cartes d'identité électroniques pour étrangers.



Agence Locale pour l'Emploi de Baelen (ASBL)

Le bureau de l'ALE est ouvert au public du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et l'après-midi sur rendez-vous.

Rue de la Régence, 6 - 4837 Baelen • Tél. 087/76.01.28 - Fax 087/76.01.17 - ale@baelen.be

Le collège communal

Il y a du changement au collège communal ! Depuis le 28 novembre, Arnaud Scheen remplace le Dr. Xhaufnaire en tant que 3ème échevin. A cette occasion, les attributions de chacun ont été redistribuées. Profitez de cette opportunité pour vous (re) présenter l'équipe !

Le collège communal est composé du Bourgmestre, de 3 échevins et de la présidente du CPAS. Ils sont élus pour 6 ans par le conseil communal et assistés par la directrice générale. Le collège communal de Baelen se réunit, à huis-clos, chaque jeudi dans les locaux de la maison communale.

Le collège met en œuvre des décisions du conseil communal. Il veille à la gestion des finances de la commune et a en charge la maintenance et l'entretien des propriétés et voiries relevant de son autorité. Le collège communal se tient à votre disposition pour toute question relative à la vie courante de la commune. Vous pouvez également solliciter un rendez-vous en contactant directement un des membres du collège (via l'adresse mail globale college@baelen.be ou via les adresses individuelles que vous trouverez ci-dessous).



FYON – Maurice

Qualité : Bourgmestre

Attributions : Coordination générale - Etat civil et Population - Personnel - Police - Finances - Gestion des cimetières - Relations avec les tutelles - Agriculture - Propreté publique

E-Mail : bourgmestre@baelen.be

Permanences : à l'administration communale, le samedi matin, de 10h00 à 12h00



PIRNAY – André

Qualité : Premier Echevin

Attributions : Jeunesse - Sports - Culture - Fêtes et cérémonies - Tourisme

E-Mail : andre.pirnay@baelen.be



JANCLAES – Robert

Qualité : Deuxième Echevin

Attributions: Travaux - Bâtiments communaux - Environnement - Entretien des cimetières - Energies - Economie - Cultes - Petit patrimoine

E-Mail : robert.janclaes@baelen.be



SCHEEN – Arnaud

Qualité : Troisième Echevin

Attributions : Urbanisme - Enseignement - Constructions scolaires - Accueil extra-scolaire - Garderies - Bibliothèque - Plan Communal de Développement Rural (PCDR) - Communication

E-Mail : arnaud.scheen@baelen.be



GOBLET – Marie-Paule

Qualité : Présidente du CPAS

Attributions : Affaires sociales - Aînés - Santé - Famille - Logement

E-Mail : marie-paule.goblet@baelen.be

Le conseil communal

Le conseil communal est l'assemblée de tous les conseillers élus lors des élections communales. Il est convoqué par le collège à chaque fois que les affaires communales l'exigent et au moins 10 fois par an. Les réunions sont publiques : tous les citoyens peuvent venir y assister. Certains points sont toutefois débattus à huis-clos.

Le conseil vote le budget communal, fixe le montant des taxes communales, décide de la location, de la vente ou de l'achat d'immeubles, nomme le personnel communal, organise l'enseignement communal, vote les règlements relatifs à la sécurité, à la propreté et à la tranquillité des citoyens, l'aménagement et l'entretien de la voirie communale, des espaces verts ...

Composition du conseil :

- Les membres du collège :
- FYON Maurice - Bourgmestre
- PIRNAY André - 1^{er} Echevin
- JANCLAES Robert - 2^{ème} Echevin
- SCHEEN Arnaud - 3^{ème} Echevin
- GOBLET Marie-Paule - Présidente du C.P.A.S.

Les conseillers communaux :

- BECKERS Marie-Colette – ACBM
- CROSSET Fanny – ACBM
- ROMBACH Pauline – ACBM
- XHAUFLAIRE José – ACBM
- DEROME André – UNION
- GLINEUR Michel – UNION
- PALM-GERKENS Denise – UNION
- PEIFFER Jean-Marie – UNION
- THÖNNISSEN Nathalie – UNION
- KITEMANN Pascal – POUR
- PIRARD Marc – POUR

Le conseil de l'action sociale

Chaque CPAS est géré par un conseil de l'action sociale, dont les membres sont élus par le conseil communal, tous les six ans, après les élections communales. Le conseil de l'action sociale à Baelen compte 8 membres et est dirigé par une présidente, qui est élue au sein du conseil et est membre du collège.

Composition du conseil :

- GOBLET Marie-Paule - Présidente - ACBM
- CRUTZEN Pierre - ACBM
- MULLENDERS, épse RADERMECKER Sylvie - ACBM
- PAROTTE, épse VANDEBERG Carine - ACBM
- ROMEDENNE Joseph - ACBM
- GLINEUR Michel - UNION
- LEDUC, épse KITEMANN Laurence - UNION
- PAREE, épse PASSELECQ Rose-Marie - UNION
- MORAY Katharina - POUR

Monoxyde de carbone (CO), un tueur silencieux chez vous.

Pourquoi le CO est-il aussi dangereux ?

Parce qu'il n'est pas perceptible. Il est incolore, inodore et insipide. Tous les ans dans notre pays, plus de 1000 personnes sont victimes d'une intoxication au CO.

Comment le CO entre-t-il chez vous ?

Il se forme en cas de mauvaise combustion des combustibles comme le gaz, le mazout, le bois et les pellets, qui sont souvent utilisés pour le chauffage ou l'eau chaude dans une habitation.

Vous utilisez un feu ouvert ou un poêle à charbon ? Vous chauffez votre habitation au gaz ou au mazout ? Vous utilisez un chauffe-eau à gaz ? Dans ce cas, votre habitation présente un réel danger d'intoxication au CO. Il importe donc de prendre les précautions nécessaires.

Comment éviter une intoxication au CO ?

- Aération : chaque pièce où fonctionne un appareil d'appoint (flamme ouverte), doit être bien aérée.
- Faites toujours installer vos appareils de chauffage et vos chauffe-eau par un installateur agréé.
- Tous les appareils doivent être raccordés à une cheminée ou doivent être équipés d'une évacuation directe vers l'extérieur.
- Plusieurs appareils ne peuvent être raccordés à une même cheminée.
- Faites régulièrement vérifier et nettoyer vos cheminées et vos appareils de chauffage (1 fois par an).
- Ne dormez jamais dans une pièce où fonctionne un chauffe-eau ou un appareil de chauffage mobile au gaz ou au pétrole.
- Dans une salle de bain où il y a un chauffe-bain ou un appareil de chauffage, la loi impose l'installation d'une grille d'au moins 150 cm² (ex. 10 cm sur 15 cm) dans la partie inférieure de la porte et en haut du mur.
- Veillez à ce que la cheminée tire bien, car si les gaz de combustion ne peuvent s'échapper, le CO est refoulé dans la pièce.

Comment reconnaître une intoxication au CO ?

- On est rapidement pris de maux de tête
- On peut avoir des nausées
- On se sent fatigué
- Parfois, on s'évanouit

Que faire en cas d'intoxication au CO ?

- Votre propre sécurité d'abord !
- Ouvrez d'abord les portes et fenêtres
- Eteignez l'appareil (boiler, appareil de chauffage)
- Si la personne est consciente : faites-la sortir de la pièce et téléphonez au médecin
- Si la personne est inconsciente : appelez le 112 et signalez qu'il pourrait s'agir d'une intoxication au CO
- Si la victime ne respire plus, il faut pratiquer immédiatement la respiration artificielle
- Placez la victime sur le côté dans une position stable (position latérale de sécurité)



Installez dès aujourd'hui votre détecteur de CO!

Il est préférable d'installer au moins un détecteur de monoxyde de carbone par habitation et ce, dans ou à proximité de la (des) chambre(s) à coucher. Pour une protection supplémentaire, vous pouvez installer un détecteur de CO à une distance de 5 à 6 mètres d'un boiler ou d'un appareil à combustion. Installez des détecteurs de CO également dans la proximité (au moins 3 mètres) d'espaces humides comme la salle de bains, la douche.

Dans une maison à deux étages, installez un détecteur de CO à chaque étage. Si vous disposez d'une cave, placez un détecteur en haut de l'escalier qui mène à la cave.

ATTENTION: Un détecteur de CO ne remplace JAMAIS les précautions de sécurité que vous devez TOUJOURS suivre afin d'éviter une intoxication au monoxyde de carbone.

PROPRETE et TRANQUILLITE PUBLIQUES

A la demande de plusieurs personnes, nous rappelons à tous les propriétaires d'animaux leur devoir civique relatif à la propreté publique ainsi qu'à la tranquillité afin de permettre à chacun de profiter agréablement de son environnement et des espaces publics :

Ordonnance de police administrative générale de la commune de Baelen - Conseil communal, séance du 16/06/2014 :

« Déjections canines »

Article 156.2. : « Il est interdit de laisser les animaux que l'on a sous sa garde déposer leurs excréments sur l'espace public ou sur tout terrain dont le maître de l'animal n'est pas le propriétaire ou le locataire, à l'exception des avaloirs et des canisites s'il en existe à cet effet. Dans l'hypothèse où cette obligation ne peut être respectée pour des raisons indépendantes du gardien de l'animal, ce dernier sera tenu de ramasser les déjections à l'aide du matériel nécessaire et de le déverser dans un avaloir.

Par ailleurs, toute personne accompagnée d'un chien doit être munie du matériel nécessaire au ramassage des déjections de celui-ci et est tenue de présenter ledit matériel à la réquisition d'un agent qualifié. »

« Aboiements intempestifs »

Article 129 : « 129.1. En tous temps et en tous lieux, les propriétaires ou détenteurs de chiens doivent faire cesser les aboiements si ceux-ci ne correspondent pas à une nécessité telle que d'avertir d'une intrusion dans la propriété ou d'une agression.

129.2 Si les chiens sont laissés sans garde, les propriétaires ou détenteurs doivent prendre des dispositions pour, soit empêcher les chiens d'aboyer intempestivement, soit faire en sorte que les aboiements ne puissent troubler la tranquillité du voisinage. »

Merci et félicitations à ceux et celles qui, depuis toujours, appliquent ces règles, respectant ainsi la quiétude de leur voisinage et la sérénité de leur animal.



■ Distribution du bulletin communal

Si vous n'avez pas reçu votre bulletin communal dans votre boîte aux lettres, sachez que dans les jours qui suivent la distribution postale, nous déposons une quinzaine d'exemplaires dans les 3 boulangeries de notre commune.

Si votre voisin n'a pas reçu son bulletin communal, faites-lui suivre cette information.

■ Faire paraître de l'info dans le bulletin communal

L'objectif du bulletin communal est de relayer l'information locale à l'attention des habitants de notre commune, que ce soit sur la vie sociale, administrative, culturelle, associative ou économique. S'il s'agit d'information commerciale, vous devez contacter la société Régifo (tél 071/74.01.37) qui gère, par convention, les parutions publicitaires qui sont payantes.

Concernant les activités d'associations locales, il suffit d'envoyer par mail à « bulletincommunal@baelen.be » un fichier en format traitement de texte (type Word) avec vos activités, actualités... Pour les remerciements suite à un décès, une communion, un anniversaire de mariage... la procédure est identique.

Nous sommes ouverts à toute suggestion pour traiter de sujets divers, notamment pour la rubrique « dossier » avec une analyse détaillée, ou en version courte dans la rubrique des nouvelles « en bref ». N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, critiques, idées, coups de cœur, par e-mail (bulletincommunal@baelen.be) ou par téléphone au Bourgmestre, qui gère la coordination (0476/40.67.14).

Pour rappel, la date limite de remise des textes est fixée au 15 du mois qui précède la parution. Pensez-y et n'oubliez pas d'anticiper !



Votre commune est également sur facebook !

■ Une nouvelle balayeuse pour la commune



Vous l'avez certainement déjà entrevue dans les rues du village : la commune de Baelen dispose depuis début novembre d'une nouvelle balayeuse. Cet achat, d'un montant de près de 130.000€, était rendu nécessaire par la fin de la convention de partage d'un camion de nettoyage entre Baelen, Limbourg et Jalhay. Baelen dispose donc à présent de son propre appareil pour le nettoyage des voiries et cu-

rage des avaloirs. La nouvelle balayeuse est équipée de 3 brosses, dont une pour le désherbage des trottoirs et filets d'eau, ainsi que d'une buse d'aspiration des feuilles, un travail qui se faisait auparavant manuellement. Cela va permettre un entretien plus régulier, plus rapide et plus efficace des rues de toute la commune.

■ L'Année Citoyenne



Tu as entre 16 et 25 ans ? Tu dois attendre pour te réinscrire dans des études ou un cursus scolaire ? Tu es toujours en recherche d'un emploi ? Tu désires te rendre utile pour la société mais tu ne sais pas comment ? Quel que soit ton niveau de formation, l'Année Citoyenne Verviers est faite pour toi !

L'Année Citoyenne Verviers est un projet de service citoyen rassemblant un groupe de huit jeunes encadré par un responsable d'équipe. Elle représente pour toi une occasion unique de vivre une expérience collective tout en te rendant utile à la société. Mieux te connaître en allant vers les autres. Disposer d'un réel bagage pour mieux te situer avec le monde qui t'entoure et ce que tu veux faire de ton avenir.

La prochaine édition se déroulera du 17 janvier au 22 juin 2017. Pour plus d'info : www.anneecitoyenneverviers.be.

■ Succès pour la Semaine de l'Arbre à Baelen

Le 26 novembre, en clôture de la Semaine de l'Arbre et des diverses actions menées pour favoriser la biodiversité, la commune de Baelen et 49 autres communes avaient été sélectionnées par la Direction des Espaces verts du Service public de Wallonie pour distribuer des plants d'arbres de différentes espèces, et notamment d'érable, l'arbre à l'honneur cette année. Durant toute la matinée, les citoyens aux pouces verts se sont succédé au chapiteau installé à Membach pour venir se procurer de petits arbres à replanter chez eux : des érables, mais aussi des fruitiers, hêtres, charmes et autres saules. Au total, 1125 arbres ont ainsi été distribués, en cette période particulièrement propice aux plantations !



■ Vous n'utilisez plus les annuaires papier ?

En tant que fervent défenseur de l'écocitoyenneté, notre commune s'associe à FCR Media, l'éditeur des versions imprimées des annuaires pagesdor.be et pagesblanches.be, pour lancer une campagne collective d'abandon des bottins.

Si vous n'utilisez plus l'annuaire papier, nous vous encourageons vivement à vous désinscrire via le formulaire que vous trouverez sur le site www.pagesdor.be. Les personnes qui se désinscrivent avant le 1er septembre 2017 ne recevront plus d'exemplaire de l'annuaire lors de la prochaine distribution. Il est tout aussi simple, sinon plus, de rechercher des entreprises et des adresses sur les sites www.pagesdor.be et www.pagesblanches.be ou via l'application pagesdor.be.

Un grand merci pour votre collaboration écologique !



Heures d'ouverture des bureaux :

- Lundi 8h30-12h et 13h30-16h00
- Mardi 8h30-12h • Après-midi RDV
- Mercredi 8h30-12h et 13h30-16h00
- Jeudi 8h30-12h • Après-midi RDV
- Vendredi 8h30-12h • Après-midi RDV

Maison de l'Emploi de Welkenraedt, Plombières, Baelen

Place des Combattants, 21 - 4840
WELKENRAEDT 087/69.32.00
maisondelemploi.welkenraedt@forem.be



Le parc d'activités économiques Eupen - Baelen

Les investisseurs qui souhaiteraient implanter leur entreprise dans le parc d'activités économiques de Eupen - Baelen, situé rue Mitoyenne, peuvent s'inscrire auprès de la SPI (Service Promotion Initiatives en Province de Liège).

Ils seront dès lors inscrits sur une liste d'attente qui constitue l'ordre de traitement des dossiers.

SPI • Atrium Vertbois, rue du Vertbois, 11
 4000 LIEGE
 Tél. : 04/230.11.11 • Fax : 04/230.11.20
www.spi.be

REMISE DES MÉRITES 2016

Le 18 février 2017, la commune de Baelen vous invite à participer à la soirée de remise des « mérites 2016 », récompensant ceux qui se sont distingués durant l'année écoulée dans un des trois domaines suivants :

- 1) Sportif
- 2) Culturel et associatif
- 3) Dévouement local

Le mérite **culturel et associatif** est destiné aux membres des associations locales, tandis que le mérite du **dévouement local** mettra à l'honneur une personne qui a marqué l'année 2016 de son empreinte ou qui est engagée depuis de nombreuses années dans la vie locale, que ce soit au sein d'une association ou non.

Qui peut être nommé ?

La liste de nominés reste ouverte jusqu'au 7 février 2017. Chaque citoyen peut proposer une personne, équipe, groupement pour faire partie des nominés. Il suffit d'envoyer **avant le 7 février** un mail à merites@baelen.be en décrivant les candidats proposés avec quelques lignes illustrant les raisons de les récompenser.

La liste des candidats retenus par catégorie sera publiée dès le 8 février sur le site internet de la commune (www.baelen.be).

Les votes

Une commission Sport et Culture élargie à un représentant de chaque association active dans la commune réalisera un premier vote secret qui comptera pour 50% du résultat final.

Lors de la soirée de remise des mérites, les personnes présentes pourront voter pour leurs candidats préférés. Les votes réalisés en cours de soirée additionnés à ceux obtenus en commission désigneront les lauréats de l'année 2016 dans les 3 catégories. Cette manière de désigner les lauréats lors de la soirée laisse le suspense entier. La répartition à parts égales entre citoyens et associations locales garantit un vote démocratique.

La soirée de remise des « Mérites 2016 » aura lieu le samedi 18 février 2017, à 20h, dans la salle du conseil au 2^{ème} étage de la maison communale. Vous y êtes toutes et tous conviés pour donner votre voix, soutenir les nominés et prendre ensemble le verre de l'amitié.



En 2017, la commune de Baelen aura le grand plaisir d'organiser un petit-déjeuner à l'occasion du jeudi des femmes. De quoi démarrer la journée en beauté et prendre des forces avant de rejoindre les différents cortèges organisés dans la région !

Rendez-vous donc le 23 février 2017, dès 8 heures, dans la salle du conseil de la maison communale de Baelen, décorée pour l'occasion.

Possibilité de rejoindre ensuite Eupen (ville basse) en bus pour participer au cortège.

Tarif : 10€, comprenant le petit-déjeuner, les bulles, l'animation musicale + le transport en bus vers Eupen. **Attention : accessible uniquement avec carte en prévente auprès de la commune de Baelen (cartes en vente jusqu'au 8 février).**

Inscriptions limitées.

Renseignements : commune de Baelen, 087/76.01.10

Alaaf !

NOUS NE VOUS LAISSONS PAS DANS LE FROID !

Renseignez-vous si vous pouvez bénéficier d'une allocation de chauffage.



LA CHALEUR, UN DROIT FONDAMENTAL, PAYABLE POUR TOUS.

Chauffez-vous votre habitation au mazout ou au gaz propane vrac ou au pétrole lampant (c)?

Le Fonds n'intervient pas pour les combustibles suivants: gaz naturel/de ville - électricité - gaz propane/butane en bouteille - pellet - bois - charbon...

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez-vous renseigner auprès du CPAS de votre commune ou au numéro gratuit 0800/90.929 ou sur le site web

WWW.FONDSCHAUFFAGE.BE



Zone de police Pays de Herve : un nouveau chef de corps

Le 30 mai 2016, un nouveau chef de corps a rejoint notre zone de police pour un mandat de cinq ans : après le départ fin 2015 de Michel GOFFARD, la zone vient d'accueillir le Commissaire Divisionnaire Vincent CORMAN...

Mais qui est donc ce nouveau responsable de la police du Pays de Herve, qui regroupe 8 communes (Aubel, Baelen, Herve, Limbourg, Olne, Plombières, Thimister-Clermont et Welkenraedt) ?

Né en 1968, il est marié et père de 3 enfants de 23, 21 et 16 ans. Depuis sa plus tendre enfance, il vit dans la commune de Herve. Au terme de ses études secondaires, il est entré à l'Ecole Royale Militaire où il a effectué des études d'Ingénieur Industriel en construction. Après un parcours d'une quinzaine d'années à l'Armée, où il a endossé diverses responsabilités en tant qu'Officier du Génie, il a rejoint en 2001 la première promotion d'Officiers de la police intégrée. De 2003 à 2016, il a travaillé à la zone de police Vesdre, voisine de la nôtre. Durant un peu plus de 12 ans, il y a exercé plusieurs fonctions de direction, qui l'ont amené à acquérir une large expérience dans divers domaines (gestion du matériel, coordination opérationnelle, police judiciaire,...).

Il vous adresse ces quelques mots :

Chers concitoyens, c'est avec un immense plaisir que j'ai rejoint la zone de police de notre très belle région du Pays de Herve, région que je connais bien et qui me tient particulièrement à cœur puisque j'y vis depuis plus de 40 ans.

J'ai la chance d'arriver à la tête d'une zone de police qui fonctionne bien. Toutefois, dans une démarche d'amélioration du fonctionnement de l'organisation, je vais brièvement vous faire part de quelques éléments, essentiels à mes yeux, pour offrir à la population et aux autorités le service de qualité qu'ils sont en droit d'attendre de leur police.

Tout d'abord, je souhaite renforcer la **proximité** de notre service de police avec sa population. A cet effet, je serai particulièrement attentif à la bonne **qualité des contacts** avec nos concitoyens. Nos policiers doivent être disponibles, accessibles, faire preuve d'empathie, de convivialité et

être orientés vers la résolution des problèmes. La **visibilité** policière fera également l'objet d'une attention toute particulière ; celle-ci passera par l'augmentation de la présence effective des policiers en rue. Par cette présence en véhicule, mais aussi à pied ou à vélo, nos policiers renforceront les liens qui unissent la police à sa population, car le citoyen doit pouvoir rencontrer la police dans son quartier, à la sortie de l'école, lors des festivités, soit partout où la vie s'anime...

La police se doit d'être toujours plus professionnelle et performante. C'est pourquoi je veillerai à développer une stratégie de gestion qui misera sur les synergies et le **travail en partenariat**. Avec d'autres services de police bien sûr, mais aussi avec divers partenaires externes et avec la population elle-même. Par ailleurs, la qualité du travail et le professionnalisme des collaborateurs de notre zone de police retiendront toute mon attention. Dans cette optique, je veillerai à **optimiser l'organisation zonale** et la **coordination** entre les différents services.

Pour atteindre ces exigences de qualité, le personnel de notre zone de police est, de loin, notre plus importante ressource. Il est dès lors indispensable de miser sur le **potentiel humain** de ces collaborateurs, en veillant à développer leurs compétences, leur bien-être, leur motivation et leur implication.

Enfin, toutes ces attentions ne seraient rien, si nous ne veillons pas à établir une relation de collaboration constructive, mais surtout de **confiance** et de **transparence**, tant avec les autorités administratives (Bourgmestres) et judiciaires (Procureur du Roi) qu'avec l'ensemble du personnel.

Je prends la pleine mesure des nombreux défis à relever durant les cinq prochaines années, dans une région festive et frontalière, accueillant une multitude d'événements et de nombreux touristes chaque année, mais soyez assurés que je mettrai toute ma conviction, mon expérience et mon énergie pour œuvrer à garantir votre sécurité et votre qualité de vie.

L'aménagement du cœur du village

Le projet d'aménagement du cœur du village entre dans sa phase visible ! Si le travail administratif est en cours depuis de longs mois, les premiers travaux viennent d'être entamés. Le centre du village va donc progressivement changer et devenir plus convivial, comme le souhaitait la population lors des consultations de 2006. C'est l'occasion pour nous de revenir sur les grandes lignes du projet et le premier calendrier des travaux.

Rappelons-le, le projet ne concerne pas uniquement la zone située face à la maison communale. C'est tout le centre du village qui a été pris en compte : la rue de la Régence, la rue des Coccinelles, le bas de la rue du Thier seront également réaménagés. Il faut aussi savoir que les travaux ne se feront pas uniquement en surface mais comprennent le renouvellement des égouts, l'installation d'une nouvelle chambre de visite, la pose de câbles, bref, la modernisation des infrastructures invisibles qui desservent nos maisons.

Les enjeux

Ce projet a à cœur de réaliser la demande citoyenne exprimée lors des consultations : créer un espace convivial, accessible et durable, doté d'une image forte et en cohérence avec le cadre rural dans lequel il s'intègre. Il tient compte aussi de l'environnement (l'école, les administrations, les rues adjacentes, les commerces), veille à assurer l'accès pour les personnes à mobilité réduite et redistribue l'espace, accordant plus de place aux piétons et vélos, tout en conservant un certain nombre de places de parking.

Le projet

L'aménagement prévu est divisé en trois grandes zones : un parvis devant la maison communale, un espace central pavé et une ceinture verte.

La rue de la Régence

La rue de la Régence sera redessinée pour davantage de sécurité : le projet prévoit l'agrandissement de la zone située juste devant la maison communale et l'aménagement d'un parvis pour donner plus d'espace aux piétons devant l'école et la maison communale. Une chicane attirera l'attention des conducteurs et contraindra les voitures à ralentir.



La place

L'arrêt du bus situé en haut de la Régence sera déplacé et installé en face de la maison communale. Un abri permettant d'attendre le bus au sec et en sécurité mais aussi d'afficher diverses informations marquera l'arrêt. Il sera le point culminant de la place.

Le reste de la zone pavée se partage entre une partie haute, qui mène à la passerelle du CPAS, et une partie basse devant le Bailus et la Cantellerie. Des marches se fondant graduellement en un accès en pente douce combleront la différence de niveau. L'escalier d'accès au Bailus sera modifié et la passerelle « relookée » dans un souci d'harmonisation. Les adeptes de la mobilité douce pourront traverser la place en direction de la rue du Thier, mais les voitures n'y circuleront plus. L'espace ainsi réaménagé sera exploitable : pour une terrasse devant le Bailus, un marché, ...



Avant/Après : une place en 2 parties, un nouvel arrêt pour le bus, des espaces exploitables devant les bâtiments

Les abords de l'école

L'ancienne cour d'école sera partiellement transformée en parking : les grilles et les murs vont disparaître, le stationnement sera autorisé pour une courte durée, la zone d'accès à l'école sera bien marquée, inaccessible aux voitures et réservée au passage des élèves. Un abri à vélos est également prévu à cet endroit pour les petits cyclistes et leurs parents, de même qu'un banc pour ceux qui aiment se retrouver à la sortie de l'école.

Parking réaménagé dans l'ancienne cour



Accès vers l'école mis en valeur et sécurisé, parking à vélos

La ceinture verte

Cette zone de convivialité n'est pas un espace fermé. Elle s'inscrit dans la continuité de la place et est parcourue de chemins qui permettent l'accès (à pied ou à vélo) vers le Thier et la rue des Coccinelles. Des bancs sont également prévus à cet endroit. Aux extrémités de cette zone verte, quelques places de parking sont maintenues, de même que le parking de la crèche.



Avant/Après : maintien du parking côté rue des Coccinelles

La rue du Thier

Le projet prévoit également le réaménagement du bas de la rue du Thier en zone partagée : la voirie sera surélevée, le plateau faisant office de ralentisseur et indiquant aux conducteurs qu'ils arrivent dans une zone où circulent aussi vélos et piétons. Pour les usagers faibles, l'espace partagé garantit plus de sécurité et fait le lien entre l'école et l'église, le parc communal et le chemin PicVerts.



Le bas de la rue du Thier sera réaménagé en zone partagée

Le parking

Outre l'aspect esthétique, pour beaucoup d'usagers du centre, le plus grand changement sera lié à la disparition de la zone de parking. Pourtant, le nombre de places disponibles au centre du village restera identique : sur la place, dans l'ancienne cour d'école, une vingtaine de places seront affectées à du parking à durée limitée, le temps pour les usagers du centre d'aller acheter leur pain, d'emmener leurs enfants à l'école ou de se rendre dans une des administrations, tandis que le parking du parc communal ou du club de foot, tout proches, seront à disposition de ceux qui souhaitent rester stationnés plus longtemps.

Bien sûr, il faudra prendre de nouvelles habitudes, et s'approprier ce nouvel espace. Sans doute y aura-t-il un temps d'adaptation avant que chacun trouve ses marques. Et il est certain que pendant la durée des travaux, il va falloir faire preuve de patience. Mais nous pensons que le projet en vaut la peine ! C'est sans doute dès à présent qu'il faut s'y mettre : évitez autant que possible d'engorger le centre du village, prenez l'habitude de vous garer d'un côté ou de l'autre de la zone de travaux et faites le reste à pied. Vous verrez, ce n'est pas loin et ça ira plus vite.

Premiers travaux

Des sondages, préalables aux travaux de voirie, ont été réalisés en novembre.

Les premiers gros travaux sont pour ce mois de janvier : la rue de la Régence sera fermée durant tout le temps de la réalisation d'une chambre de visite à hauteur du carrefour devant la friterie. Soit un mois estimé de fermeture complète de ce carrefour. La rue de la Régence et le bas de la rue du Thier seront donc inaccessibles depuis le centre.

Durant ces travaux, la circulation sera déviée : dans un sens vers la rue Longue, et dans l'autre via la rue des Coccinelles, puis la rue du Thier et la rue des Millepertuis, en empruntant l'actuel chemin piétonnier qui sera réempierré pour l'occasion. Cet accès sera réservé exclusivement aux véhicules légers et en circulation locale. Les véhicules plus imposants (camions, tracteurs, véhicules avec remorque), trop larges pour emprunter la déviation, devront faire le détour par Eupen ou Limbourg.

D'autres gros travaux de voirie suivront ensuite, avec la réfection des égouts de la rue de la Régence, du bas de la rue du Thier et de la rue de Coccinelles, la création de la zone partagée rue du Thier et la réfection des voiries. On peut donc s'attendre à quelques embarras de circulation durant les prochains mois, mais nous espérons qu'ils seront aussi limités que possible.

Nouvelles habitudes

Il va falloir être attentifs !

Les règles de circulation vont changer plusieurs fois, des interdictions de stationner vont apparaître à des endroits inhabituels. Ces modifications ont pour seul but de permettre le bon déroulement des travaux et d'assurer la sécurité de tous. Aux abords d'une école, c'est encore plus important. Habitons-nous dès à présent à respecter les panneaux et les interdictions, prenons de nouvelles habitudes, garons-nous un peu plus loin et faisons le reste à pied ! Notez bien que nos policiers seront présents sur place et vérifieront que les règlements sont respectés...

Des questions ?

Vous avez des questions, des suggestions, un avis à partager ? Ecrivez-nous ! Envoyez un mail à jeparticipe@baelen.be ou écrivez à la commune de Baelen, rue de la Régence, 1 à 4837 Baelen. Il ne s'agit plus ici de faire évoluer le projet, mais de faire en sorte que tout le monde soit entendu, renseigné et rassuré si nécessaire. Parce que l'aménagement d'une place publique nous concerne tous et qu'au final, la place doit être un espace convivial pour tous.

Rendez-vous sur le site internet communal

Le site internet communal (www.baelen.be) vous propose, sur sa page d'accueil, un lien qui vous permettra de télécharger la vidéo de présentation du projet, réalisée en 2013. Les enjeux, le contexte, les objectifs du nouvel aménagement y sont évoqués, et vous y retrouverez différentes vues des espaces prévus. Cette vidéo est suivie d'une visite virtuelle qui permet de se balader dans le futur aménagement afin de mieux le comprendre.



Budget et délais

A quand l'inauguration ? Impossible d'annoncer avec certitude la fin d'un tel chantier !

La durée prévue des travaux est de 170 jours ouvrables. Compte tenu des congés et intempéries, si la météo nous est favorable, nous tablons sur un peu plus d'un an pour tout réaliser. Le travail se fera en plusieurs phases, certaines étant plus contraignantes au niveau des changements des règles de circulation et d'autres moins. La fermeture de la rue de la Régence, en tout début de projet, devrait être le moment le plus difficile. A l'heure où vous lirez ces lignes, cette partie aura déjà commencé !

Quant au budget, il peut être détaillé comme ceci :

- Partie égouttage : 254.724€, totalement pris en charge par la SPGE, + 93.136€ pour le bas de la rue du Thier, à charge de la commune.
- Partie aménagement : 1.250.000€, subsidiés à hauteur de 803.000€ par la Région Wallonne. Il restera donc 447.000€ à charge de la commune.

Au total, la part communale sera donc de 540.136€, pour un montant des travaux s'élevant à 1.597.860€.



Jean-François Deberg

Né le 17/11/1985
Habite à Forges

Activité :

Champion de handbike

Fait marquant :

Médaillé de bronze aux jeux paralympiques de Rio (handbike - course en relais)

Quelques résultats :

2013 coupe du monde Espagne
» médaille de bronze

2014 coupe du monde Italie
» médaille d'argent

2014 coupe du monde Espagne
» médaille de bronze

2015 coupe du monde Italie
» médaille d'argent

2015 coupe du monde Afrique du Sud
» médaille d'or

2016 coupe du monde Espagne
» médaille de bronze

Nouvelle rubrique : Parole à... Jean-François Deberg

En ce mois de janvier, c'est **M. Jean-François Deberg**, médaillé de bronze aux Jeux de Rio en handbike, qui nous fait l'honneur de répondre à nos questions. Merci à lui !

Dans cette nouvelle rubrique, nous partons à la rencontre de nos concitoyens qui excellent dans les domaines les plus divers. Notre commune a du talent et ça va se savoir !

M. Deberg, pourquoi avoir choisi le handbike ?

Plus jeune, j'ai d'abord pratiqué le cyclisme avant de me lancer dans la pratique du handbike depuis 2007. Dans cette discipline, j'aime l'accent qui est mis sur l'endurance et l'effort individuel. C'est un sport qui me correspond, qui nécessite un certain engagement personnel. À côté des sports d'équipe, il y a finalement assez peu de choix en matière de sports centrés sur le travail physique.

Comment se déroule une semaine d'entraînement classique ?

Pendant la saison, je m'entraîne plus de 15h par semaine. Avant les Jeux de Rio, j'ai régulièrement atteint les 20h d'entraînement. Le rythme est de 6 sorties par semaine en moyenne, avec parfois 2 entraînements par jour. En hiver, je complète ma préparation avec un peu de musculation, environ 3h par semaine. Par ces entraînements, mon objectif est notamment de gagner en force, la puissance étant un rapport entre force et vitesse. Comme le handbike est un sport d'endurance, la prise de masse musculaire est limitée. Le travail hivernal est donc important.

Vous entraînez-vous parfois en groupe ?

Les entraînements de groupe ne sont pas si courants. Mes coéquipiers du relais habitent assez loin, ce qui complique les réunions en dehors des périodes de stage. Nous partons prochainement en stage à Lanzarote et à Majorque avec la Fédération belge afin de trouver de meilleures conditions météorologiques pour nous entraîner durant l'hiver. Le relais peut cependant être parfaitement travaillé individuellement. Contrairement à des courses comme le 4x100m en athlétisme, il n'y a pas de passage de témoin et donc pas de technique spécifique à acquérir. Nous pouvons donc être performants en compétition sans nous être entraînés ensemble.



Quel est votre terrain de jeu favori ?

J'aime bien quand le terrain monte, quand les bosses sont assez courtes. Je suis plutôt un puncheur ! J'ai une certaine puissance et je suis léger mais pas très endurant. Les accélérations brèves me conviennent bien mais je ne suis par contre pas un spécialiste du chrono.

Je m'entraîne principalement dans la vallée entre Dolhain et Eupen, par facilité mais également pour le terrain relativement plat et le trafic assez léger. Il m'arrive également de m'attaquer à la côte de la Gileppe vers Jalhay.

Qu'en est-il de la sécurité dans le trafic ?

La sécurité c'est d'abord anticiper le danger ! Je n'ai pas de conseil particulier à donner aux automobilistes. C'est à moi de rester prudent, de considérer que je n'ai jamais la priorité. Je m'assure également que les voitures m'ont vu.

Parlez-nous de votre expérience à Rio.

Je retiens évidemment la compétition et l'ambiance de Rio. La cérémonie d'ouverture, dans un stade comble, était très impressionnante. C'était une première pour moi ! Le public accueillant avec enthousiasme les athlètes reste un grand souvenir.

Toutefois, toute la préparation en amont m'a apporté autant de satisfactions que l'événement lui-même. J'ai apprécié le contexte général qui m'a permis d'atteindre cet objectif.

Quelle était l'ambiance au sein de l'équipe belge ?

Chacun des membres de la délégation belge était concentré sur son objectif. Un certain cloisonnement régnait entre les disciplines, ainsi qu'entre néerlandophones et francophones. Dans l'ensemble, tout s'est cependant bien passé. La délégation était composée de 29 athlètes et d'une dizaine de membres du staff. Deux étages d'un immeuble nous étaient réservés dans le Village olympique. Les cyclistes étaient rassemblés et c'était une chance de pouvoir partager un appartement avec d'autres personnes de la même discipline !



Qu'est-ce que votre médaille de bronze dans la course en relais à Rio a changé pour vous ?

À mon retour de Rio, j'en ai d'abord profité pour faire une pause. Préparer les Jeux était très exigeant sur le plan mental autant que physique. Mi-octobre, environ un mois après mon retour du Brésil, j'ai repris progressivement les entraînements. Fondamentalement, les Jeux n'ont pas changé grand-chose pour moi. J'ai cependant une motivation supplémentaire pour recommencer la saison et me fixer des objectifs toujours plus ambitieux. Avec un brin de chance en plus, j'aurais d'ailleurs pu espérer obtenir mieux que ma 4^e place dans la course individuelle des Jeux.

Quels sont vos prochains objectifs ?

Il y a d'abord des manches de Coupe du monde, cette année en Italie et à Ostende. Quant à mon principal objectif en 2017, il s'agit des Championnats du monde qui ont lieu fin août en Afrique du Sud.

Peut-on vivre de la pratique du handbike ?

Il est possible de gagner un peu d'argent en pratiquant ce sport, mais cela reste de l'argent de poche. Sur une course européenne, une 1^{ère} place rapporte environ 300 €, desquels il faut déduire les frais de logement et de déplacement. Seuls les meilleurs peuvent financer une saison avec les primes.

Quel conseil donneriez-vous à un jeune qui désire se lancer dans le sport de haut niveau ?

Le principal est de prendre du plaisir à pratiquer son sport et également d'agir en fonction de ses qualités. Être conscient de son potentiel est nécessaire pour ensuite s'engager dans des entraînements plus importants. Je pense qu'il ne faut pas brûler les étapes mais y aller progressivement.



Roenschen ou Runschen

Situé au sud-ouest du centre de Baelen, le hameau de Runschen s'étend entre la route Eupen-Dolhain, Le «Blanc Baudet», la station de pompage de la Hoevel et «La Misère» dénommée également la «Haas».

Au cours des siècles, Runschen s'écrivait de plusieurs façons. Ainsi, nous avons relevé les graphies suivantes : Ramsen, Reinsche, Reuschen, Roenschen, Ronschen, Runsen, Ruselchen, Rünschen, ... pour enfin aboutir à la graphie actuelle : Runschen ce qui se traduirait par champs de ronces. La forme wallonne de ronce étant Ronhène, elle s'est muée plus tard en Riyèn's pour désigner le hameau.

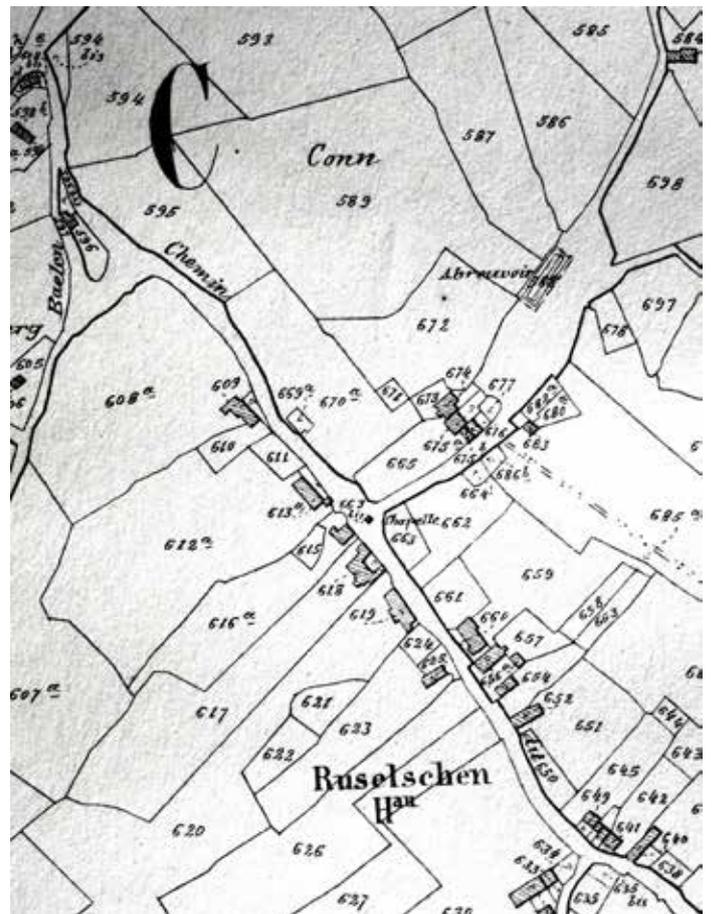
La route qui traverse Runschen s'appelait, au milieu du XIX^e siècle, Chemin dit Lennegatz. Aujourd'hui, bien sûr, cette dénomination n'est plus utilisée. Le plan Popp et la matrice cadastrale qui l'accompagne font état de 26 fermes et maisons appartenant essentiellement à des agriculteurs, des charrons, des tisserands, des charpentiers, des menuisiers, ... Certains noms de famille se retrouvent encore aujourd'hui à Runschen ou au village : Larondelle, Gauder, Hupperts, Vercken, Hissel, Dechâteau, Joncker, Hody, Veuster, Corman, Kaison, Scheen, Wintgens, Reuter, Deweck, Fosselette, Vandersanden, Lidy, Tillard, Soumagne.

Aujourd'hui, l'ensemble de Runschen, y compris le chemin des Passeurs, rassemble 112 maisons ou fermes.

La chapelle de Runschen, dédiée à sainte Anne et à saint Joachim, date du XVIII^e siècle. Elle a été très bien restaurée en 1898, et plus récemment en 1995 par les habitants dynamiques du hameau, par la commune qui en est propriétaire, et par le LAC de Baelen-Membach. Voilà un patrimoine bien sauvegardé. Merci !

Chaque année, la fête à Runschen réunit les habitants et amis du quartier, une fête estivale hautement appréciée par tout un chacun.

**André Hauglustaine,
Camille Meessen**



Extrait du plan Popp de Baelen, +/- 1845

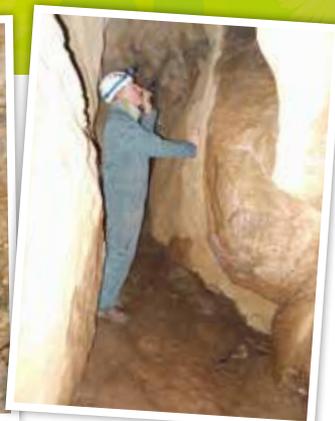


Les habitants de Runschen en l'an 2000 (Photo Gérard Parrière)

Sources:

Boileau Albert, *Enquête dialectale sur la toponymie germanique du nord-est de la province de Liège*. Liège, 1954, 2 volumes.
Bucht Arsène, *Limbourg et ses environs*. Dison, 1940.
Haust Jean, *Dictionnaire français-liégeois*. Liège, 1948.
Hauglustaine André, Meessen Camille, *Mémoire de Baelen-Membach, tome II*. Eupen, 1995.

Début des recensements hivernaux de chauves-souris



Chaque année pendant les mois d'hiver, dans divers endroits de la région comme dans toute la Wallonie, s'effectue un recensement des chauves-souris. Ce sont les bénévoles du groupe Plecotus (groupe de travail « chauves-souris » de Natagora qui a pour but l'étude scientifique et la protection des chauves-souris en Wallonie) qui se chargent de ce travail ardu. Le recensement consiste à visiter un maximum de cavités naturelles afin de constituer un inventaire du nombre d'espèces et d'individus qui passent l'hiver sous terre chez nous.

Le plus grand site d'hivernage de chauves-souris de la région se situe dans les grandes carrières de Tuffeau de la basse Meuse. Il y a là plusieurs milliers de chauves-souris qui viennent des alentours et des Pays-Bas pour passer l'hiver.

Après les recommandations d'usage, c'est par équipe de 3-4 personnes équipées de lampes de poches et de jumelles que nous irons parcourir les kilomètres de galeries réparties sur plusieurs carrières afin d'identifier les espèces et de compter les individus pour réaliser un inventaire le plus juste possible. Routine pour certains, perfectionnement pour d'autres ou encore apprentissage pour les nouveaux venus, tout le monde y trouve son compte au vu du nombre et des espèces que l'on peut rencontrer.

Plus près de chez nous, les cavités naturelles de la vallée de la Vesdre offrent des abris à nos chauves-souris. Elles sont certes bien moins nombreuses que dans les carrières de la vallée de la Meuse mais intéressantes du fait du nombre d'espèces différentes qui s'y abritent. Les chauves-souris recherchent dans les cavités la tranquillité, la température constante et la forte humidité nécessaires pour passer un hiver au ralenti. On ne peut pas vraiment parler « d'hibernation » pour les chauves-souris comme c'est le cas par exemple pour les marmottes ou les ours qui dorment tout l'hiver. Les chauves-souris, elles, se réveillent quelques fois pendant l'hiver et se déplacent plus profondément dans la cavité si la température extérieure diminue, afin de garder une température constante. Elles profitent de ce réveil pour se dégourdir les ailes et pour uriner. C'est aussi la période pendant laquelle les accouplements vont avoir lieu, les mâles profitant parfois du sommeil des femelles pour les féconder.

La tranquillité est le maître mot pour la survie des chauves-souris. Vivant sur les réserves de graisse accumulées l'automne, le métabolisme de l'animal va se mettre au ralenti. Son cœur va ainsi passer de 600 coups par minute en été à 10 coups par minute. Il en va de même pour

sa respiration : la

chauve-souris peut faire des apnées de...60 à 90 minutes ! Sa température va passer de 37° à 17°. Vu la température plus basse des cavités où elle se réfugie, son corps va se couvrir de condensation. Cela lui procurera l'hydratation nécessaire à sa survie.

Pendant cette période, nos petits mammifères sont vulnérables, car tout dérangement intempestif (bruits, chaleur, lumière ...) risque de provoquer un réveil prématuré, entraînant une accélération du rythme cardiaque et une augmentation de la respiration, qui consomment inutilement les calories nécessaires pour survivre à la période hivernale. Si les dérangements sont répétitifs, les chauves-souris n'auront plus assez de réserves et leur mort est inévitable.

Les inventaires hivernaux se font en accord avec le DNF (département nature et forêts) car les chauves-souris font partie de la liste des animaux protégés par la loi. Certaines règles doivent être respectées si on veut mener à bien cette étude scientifique sans causer de tort aux espèces : équipes de 3-4 personnes au maximum, déplacements silencieux, pas de photos au flash, visites de courte durée pour éviter le réveil, ...

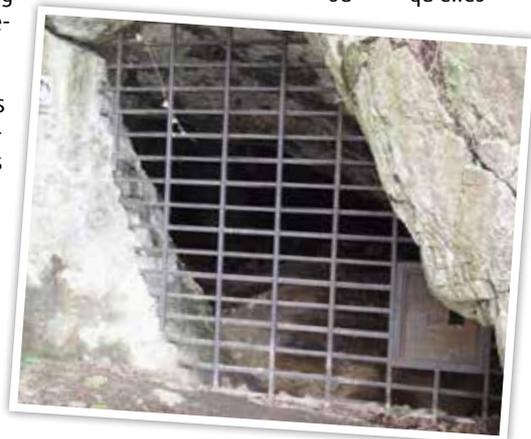
Les dérangements dans les cavités naturelles par des curieux munis de lampes ou des jeunes qui y organisent des soirées, allant jusqu'à faire du feu (il y en a chaque année) nuisent à toute à la faune qui y trouve un abri. Par mesure de protection, dans la vallée de la Vesdre, le DNF a fermé l'accès à bon nombre de cavités naturelles pour éviter ces dérangements intempestifs.

L'éclairage public de bâtiments ou d'églises pose également problème aux chauves-souris, car il perturbe les colonies qui pourraient s'y reproduire. Enfin, la population souffre également beaucoup des pesticides utilisés dans notre agriculture, qui contaminent les insectes qu'elles consomment et les empoisonnent à leur tour (de 600 insectes par nuit pour une Pipistrelle à 3000 pour une Sérotine).

Apprendre à les connaître, c'est aussi les protéger. Grâce à ces inventaires réalisés depuis quelques années, nous avons étudié le mode de vie de ces mammifères encore trop souvent associés à des animaux maléfiques : souvent représentés comme des monstres lors de la fête d'Halloween, on leur attribue de fausses croyances disant qu'elles sucent le sang ou qu'elles s'accrochent aux cheveux.

Espérons qu'avec ces mesures de protection nos populations de chauves-souris se portent mieux.

**Desart Christian,
guide nature**



BAELEN

La Bibliothèque se situe rue de la Régence (rampe à droite de l'Administration communale – ancienne école maternelle).

Tél. 087/76.01.23

La bibliothèque est ouverte :

Lundi de 13h30 à 16h30
 Mardi de 9h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h30
 Mercredi de 13h30 à 18h30
 Vendredi de 15h30 à 17h30,
 Samedi de 09h30 à 13h30

VACANCES SCOLAIRES

Mercredi de 13h30 à 18h30
 Samedi de 09h30 à 13h30

Ouvert uniquement le mercredi en juillet

Le prêt s'élève à :

(durée du prêt = 1 mois, renouvelable jusqu'à 3 mois)
 - 10 centimes pour les bandes dessinées
 - 20 centimes pour les livres adultes
 - 1 euro pour les jeux.

Ses collections comptent 19.198 ouvrages (livres, jeux, périodiques, multimedia). Vous pouvez emprunter le nombre de livres que vous désirez. La bibliothèque peut vous procurer les livres dont elle ne dispose pas en deans une semaine. La bibliothèque possède de nombreuses lectures scolaires en plusieurs exemplaires et elle peut vous en obtenir d'autres par le système du prêt inter-bibliothèques.

Elle est informatisée, ce qui permet de vous dire en quelques secondes, si elle possède le livre que vous demandez. A distance, grâce à l'adresse bibliotheque@baelen.be, vous pouvez réserver vos livres ou communiquer d'autres demandes directement à la bibliothèque.

La bibliothèque possède beaucoup de bandes dessinées, de romans pour adultes, pour ado et pour enfants, des documentaires, des revues et des jeux. Sie hat jetzt Bücher in Deutscher Sprache für Erwachsene, Jugendliche und Kinder.

Vous pouvez retrouver toutes les nouveautés dans les extraits du catalogue des collections de la bibliothèque qui sont régulièrement publiés sur le site internet de la commune de Baelen : www.baelen.be, rubrique Ma Commune, Autres Services, Bibliothèque.

AGENDA

Date	Détails	Lieu	Horaire	organisateur + infos
du 24/12/2016 au 03/02/2017	Crèche à l'église du Garnstock	Garnstock	10h-17h	Vereinigung St. Franciskus von Assisi Granstock VoG
17/01/2017	Conférence: les saisons de l'avoine	La Cantellerie, Baelen	20h	L.A.C., voir article
27/01/2017	Amicale ACRF	Réfectoire école Baelen	18h30	ACRF, voir article
05/02/2017	Balade: Raeren	Départ maison communale Baelen	13h30	Voir article
11/02/2017	Séance découverte marche nordique	Baelen, parc communal	14h	Fagnarde Evasion, voir article
17/02/2017	Spectacle d'improvisation	Ecole maternelle Baelen	20h	La Confrérie, voir article
18/02/2017	Soirée de remise des Mérites 2016	Baelen, maison communale	20h	Commune de Baelen, voir article
23/02/2017	Petit-déjeuner du carnaval	Baelen, maison communale	8h	Commune de Baelen, voir article
08/03/2017	Je Cours Pour Ma Forme: reprise	Baelen, parc communal	19h	Voir article
18 et 19/03/2017	Théâtre à Membach: "J'y crois pas!"	Membach, salle St. Jean	20h et 16h	Scène entr'amis, voir article
28/03/2017	Conférence d'Yvan Larondelle			L.A.C., voir article
23/04/2017	Jeux interquartiers	Membach, verger Pierre Wintgens	10h-17h	Voir article





Avis aux personnes et organisateurs de

BALS en lieux clos ou de MANIFESTATIONS en plein air

Le règlement général de police prévoit une série d'obligations à respecter par les organisateurs de

REUNIONS PUBLIQUES EN LIEU COUVERT OU EN PLEIN AIR (bals, méga-soirées, autres festivités)

Toute organisation doit être demandée un mois à l'avance au Collège communal. L'organisateur devra se rendre à la direction de la Police locale pour y fournir tous les renseignements utiles et y recevoir les consignes de sécurité.

Un formulaire ainsi que le texte complet du règlement peuvent être demandés à l'Administration communale ou être consultés sur le site internet de la commune www.baelen.be Rubrique Vie administrative – Documents en ligne – Chargement de documents : « Demande d'autorisation pour manifestation en plein air et déclaration de tenue de bal ou manifestation en lieu clos », ainsi que « les articles 105 à 140 de l'Ordonnance de police administrative » à respecter.

Campagne Action Damien des 27, 28 et 29 janvier 2017

Certaines maladies semblent appartenir au passé ; la lèpre en fait partie. D'autres ont été oubliées mais sont revenues, y compris chez nous ; c'est le cas de la tuberculose. Ces deux maladies ont au moins deux points communs : elles sont liées à la pauvreté et Action Damien les combat.

Des chiffres effrayants

La lèpre n'est plus un fléau mais, chaque année, on dépiste plus de 200.000 nouveaux malades, qui risquent les paralysies et mutilations s'ils ne sont pas soignés à temps. Tous les ans, la tuberculose fait 8 à 10 millions de malades dans le monde et 1.8 million de morts. Chaque année, Action Damien dépiste et soigne des dizaines de milliers de malades – près de 240.000 en 2015.

Aussi en Belgique

Depuis 2015, Action Damien travaille aussi en Belgique, en prenant en charge les coûts inhérents à l'accueil des malades sans abri pendant leur traitement.

Mobilisation générale

Ce projet belge, comme les projets outre-mer, ne pourraient exister sans le soutien de la population belge. C'est pourquoi Action Damien repartira bientôt en campagne. Les 27, 28 et 29 janvier, elle demandera à la population belge de vendre ou d'acheter ses marqueurs (6 euros la pochette de quatre) ou de faire un don. Pour que la lèpre et la tuberculose ne puisse plus frapper, chez nous ou ailleurs.

Action Damien, Bd Léopold II, 263, 1081 Bruxelles. campagne@actiondamien.be, 02 422 59 13
www.actiondamien.be. IBAN : BE05 0000 0000 7575 ; BIC : BPOTBEB1



action
damien

L'indifférence tue, Action Damien soigne.

BALADES

Pour découvrir votre village et votre région, nous vous invitons à participer aux différentes balades organisées les dimanches suivants :

05/02 Raeren

Point de rencontre : devant la maison communale de Baelen à 13h30

Durée : environ 2 h ou 8 km

Difficulté : aucune

Equipement : chaussures de marche – bottes

Les destinations des balades peuvent changer en fonction d'éléments indépendants de notre volonté.

Schoonbroodt Myriam et Hubert : 0488/88.68.45

Flas Gilberte et Louis : 087/76.33.89

Pirard Jos : 087/56.91.58

10 ans 10 ans 10 ans

**Les sept Nains fêtent cette année leurs
10 ans d'existence**

Pour fêter dignement cet anniversaire, nous vous invitons à venir nous rejoindre le dernier WE d'avril au foyer culturel.

Le contenu vous sera révélé plus tard, surprise....

10 ans 10 ans 10 ans



INVITATION

Chères Amies, Si vous avez envie de passer une soirée agréable venez vous joindre à nous pour notre

AMICALE ANNUELLE ACRF

Qui aura lieu le vendredi 27 janvier 2017 à 18 H 30 au réfectoire de l'école.

Nous partagerons un repas simple dans l'amitié et la bonne humeur.

Nous poursuivrons la soirée avec des jeux et des chants.

Nous espérons vous voir nombreuses à cette soirée.

L'équipe de l'A.C.R.F de Baelen.

CALENDRIER DES RENCONTRES DE JANVIER 2017



Le club de Volley-Ball JBM VBC Baelen vous propose ci-après le calendrier des rencontres à domicile pour le mois de janvier 2017.

Nous vous rappelons que l'entrée de la salle (Foyer Culturel et Sportif, rue de la Régence 1) est gratuite et la cafétéria est accessible à tous.

La rencontre réserve a lieu 1h15 avant l'heure indiquée.

VENDREDI 13.01.2017 : MATCH DE COUPE : P2 Dames N3 St Jo Welkenraedt à 21h15 (Pas de match réserve)

DIMANCHE 05.02.2017 : P4 Dames - Aubel à 18h00

Toutes les informations sur les matchs et le club se trouvent sur notre site internet : www.jbmvc.be

Venez nombreux nous applaudir et nous soutenir.

Vous les avez sans doute vus arpenter les rues de nos villages le sourire aux lèvres par tous les temps !?

Après 12 semaines d'entraînement dans la bonne humeur, les participants à Je Cours Pour Ma Forme ont atteint leurs objectifs avec brio en bouclant les 5 ou 10 km d'un parcours concocté par leurs coaches ! Bravo à eux !

Vous souhaitez également vous mettre ou vous remettre au sport dans un groupe dynamique et bien encadré ?



Alors rejoignez-nous pour la session de printemps qui débutera **le mercredi 8 mars 2017 !**

Les places sont limitées pour garantir un encadrement de qualité à chacun, ne tardez pas à vous inscrire !

La session se répartit sur 12 semaines d'entraînement et se clôture par une dernière séance «test» la 13^{ème} semaine. Au terme de celles-ci, vous serez capable de courir 5 km (niveau 1) ou 10 km (niveau 2). Un 3^e niveau (10km+ : alternance entre sorties endurance, intervalles et « trail ») est également organisé.

Où ? Parc communal de Baelen, rue de l'église

Quand ? Les mercredis à 19h et dimanches à 10h dès **le 8 mars 2017**

Combien ? 40 € (comprend une assurance et 2 séances encadrées/semaine pendant 12 semaines)

Trois niveaux proposés : 0-5 km, 5-10 km et 10+

Âge minimum : 12 ans

Infos : arnaud.scheen@baelen.be ou www.jecourspourmaforme.com

Inscriptions via un formulaire en ligne (voir www.baelen.be ou la page Facebook « Commune de Baelen »)

Notre mot d'ordre est santé et convivialité, pas d'esprit de compétition en vue !

LE LAC VOUS INVITE CONFERENCE – DEGUSTATION

Mardi 17 janvier 2017 à 20h
à BAELEN

LES SAISONS DE L'AVOINE



par Nicole COLLINS, Naturaliste et formatrice en multiples techniques de non-gaspillage.

Autrefois cultivée chez nous, l'avoine, céréale des saisons et climats froids, injustement dédaignée aujourd'hui, a assuré l'entretien et le réchauffement du corps d'une grande part des générations qui nous ont précédés. Très nutritive, stimulante, énergétique, elle pouvait aussi, selon la manière dont les femmes d'antan la préparaient, favoriser la détente et inciter au sommeil ! Découvrez au travers de ses composantes et vertus reconnues scientifiquement ce qu'avaient dans leurs pratiques culinaires observé ces femmes ; comment elles lui conféraient des vertus différentes et pourquoi elles assuraient qu'elle construit des adultes, beaux, forts et aux os solides. Savourez-la au travers d'une multitude de petites recettes rapides.

Où : Salle « La Cantellerie », rue de la Régence 6, 4837 Baelen

PAF : entrée gratuite

Info : Réservation souhaitée mais pas obligatoire
Nathalie Thönnissen 0486/902363



Le Muséobus invité par le LAC dans nos écoles communales



Une fois de plus cette année, l'exposition itinérante du Muséobus de la Fédération Wallonie-Bruxelles a suscité le plus vif intérêt des enfants et instituteurs de nos deux écoles primaires de Baelen et de Membach.

Comme pour chaque nouveau sujet, le LAC a invité et organisé l'accueil de ce formidable joyau didactique destiné aux écoles, hôpitaux, homes, centres culturels, ...

Le nouveau thème présenté cette année était :

« Du coup de grisou au caoutchouc. En Belgique de 1880 à 1914. »

Succédant à son père de 1865 à 1909 sur le trône de Belgique, le roi Léopold II, dans son discours d'inauguration, promettait de réaliser une Belgique plus grande et plus belle. Il y annonçait et résumait deux de ses principaux objectifs : l'urbanisme et l'expansionnisme.

Ce qui fut dit fut fait et, grâce aux sciences, aux techniques, aux arts et à une économie florissante, la Belgique devenait, vers 1880, la deuxième puissance mondiale après la Grande-Bretagne ! En même temps, nos bassins industriels étaient les foyers du mouvement ouvrier européen.

Lors de son passage dans notre commune en septembre et octobre, pour illustrer cette « Belle Epoque » vécue sous le règne du « roi bâtisseur », les vitrines du Muséobus exposaient moult objets et illustrations expliquant le développement des mouvements sociaux et la vie politique de l'époque, le colonialisme, les travaux urbanistiques de Léopold II, l'industrie florissante et les conditions de travail des ouvriers, le paternalisme et les corons, la vie quotidienne dans des classes sociales différentes et quelques joyaux artistiques empruntés à divers musées wallons.

C'est une licenciée et agrégée en histoire de l'art et archéologie, Madame Céline de Viron, qui a animé, avec un talent pédagogique certain, les visites guidées de nos écoliers pendant des périodes de 60 à 90 minutes. Outre les vitrines et les montages vidéo, elle a proposé divers documents informatifs et exercices de synthèse, bien utiles aux instituteurs.

Nous souhaitons longue vie au Muséobus, richesse incontestable d'un enseignement actualisé, très apprécié par les enseignants.

Le LAC organisera au printemps prochain, **le mardi 28 mars 2017**, une grande conférence présentée par un Baelenois, professeur à l'Université Catholique de Louvain : **Yvan Larondelle.**

Le thème : « A la recherche des fruits miracles ».

Explorer la biodiversité végétale pour y découvrir les composés bioactifs des aliments-santé de demain. Vous serez avertis des détails pratiques ultérieurement.

Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire au 0486/90.23.63 (Nathalie Thönnissen).





Les voyages et excursions du LAC – Grand sondage : à vos plumes !



Afin de satisfaire au mieux les fidèles participants à nos activités, et spécialement à nos visites d'un jour et mini-trips de quatre jours, le LAC vous propose un **sondage pour ses prochaines destinations**.

Nous souhaitons tenir compte, entre autres, de certaines suggestions émises au retour de Prague, mais il nous semble raisonnable de ne pas nous rendre à plus de 700 km pour un voyage de quatre jours en car, même confortable.

Pour les excursions d'un jour, nous pensons que l'idéal serait de ne pas dépasser 200 à 300 km, afin que cette journée puisse profiter à tous dans les meilleures conditions.

Le **prochain mini-trip du LAC** est d'ores et déjà programmé **du samedi 28 avril au mardi 1^{er} mai 2018**. **Save the date !**

POUR REpondre AU MIEUX A VOS SOUHAITS, NOUS VOUS DEMANDONS DONC DE BIEN VOULOIR REpondre AU SONDAGE SUIVANT :

Veillez proposer **trois destinations originales différentes**, par ordre de préférence et pour chaque type d'excursion :

Mini-trip de 4 jours : 3 destinations de votre choix dans un rayon de 300 à 700 km de Baelen (Ex : Normandie, Berlin, Alsace, Paris et fondation Louis Vuitton, Forêt Noire, Frise, ...) ou ...

Excursion d'1 jour : 3 destinations de votre choix dans un rayon de moins de 300 km.

(Ex : Amiens, Bonn, l'estuaire de l'Escaut, la Haute Sambre, Clervaux, ...) ou ...

N'hésitez pas à jouer l'originalité et sortir des sentiers battus : nous nous adapterons avec plaisir !

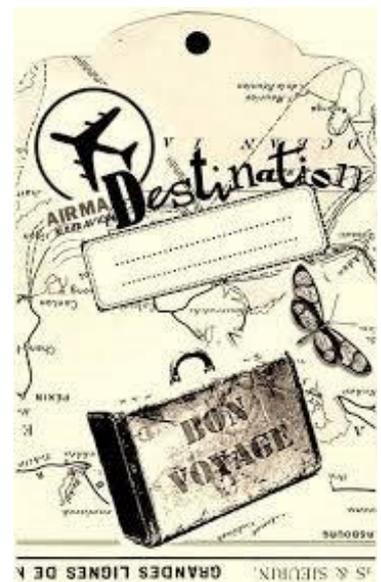
Merci de bien vouloir envoyer vos suggestions et/ou desiderata à soit... soit... :

Nathalie Thönnissen : naththonnissen@hotmail.com 0486 902363

Nadine Robert : nadinerobertnrj@gmail.com 0474 519993

Le tout **pour le 31 janvier 2017** au plus tard, s'il vous plaît. L'anonymat sera respecté si vous le désirez.

D'avance un tout grand merci pour votre collaboration à ce sondage destiné à satisfaire au mieux vos rêves d'évasion en respectant vos choix ! Nous souhaitons longue vie au Muséobus, richesse incontestable d'un enseignement actualisé, très apprécié par les enseignants.



CLUB DE MARCHÉ LES GOE-LANDS

**Vous ne savez pas quoi faire le week-end ?
Vous tournez en rond ...**

ALORS

Pourquoi ne pas faire de la marche !!!

Que vous ayez 10 ou 70 ans, le médecin vous le dira,
elle est bonne pour la santé !

Tout d'abord, vous prenez un bol d'air frais et ensuite une convivialité
s'établit entre marcheurs de tous horizons.

Savez-vous que notre club de marche LES GOE-LANDS
est vieux de 42 ans !

A ce jour, notre Club comptabilise 134 marcheurs.

Nous organisons 2 marches l'année :

- Le jeudi de l'Ascension où elle génère 2000 marcheurs de tous horizons
- Au mois d'août, le samedi après-midi où 400 promeneurs peuvent admirer la nature ainsi que notre cadre de vie.

La marche vous permet également de découvrir des coins près de chez vous que vous ne connaissez pas ! Lors de votre parcours, vous pourrez étancher votre soif et assouvir votre faim à des prix tout à fait démocratiques.

Nous organisons également 1 ou 2 fois l'année un car (qui est gratuit pour les membres de notre Club) pour visiter une ville bucolique d'un autre Club de la Fédération (FFBMP) en Belgique ou ailleurs.

ALORS VOILA !!!

Pourquoi ne pas venir nous rejoindre ? Seul ou en famille Vous vous rendez vite compte des bienfaits physiques et culturels que la marche va vous apporter.

Si vous voulez de plus amples renseignements, vous pouvez nous contacter en nous téléphonant :

- soit au Président J. PAUL DORTU 0496/69.05.28
- soit au trésorier JEAN GERKENS 087/76.27.05 – 0499/14.05.34

En l'occurrence 2 LIMBOURGEOIS !

AMITIE PAR LA MARCHÉ

LES JEUX INTERQUARTIERS SONT DE RETOUR !

Formez une équipe avec vos voisins et venez affronter les autres quartiers de Baelen et Membach en toute convivialité !

Il y en aura pour tous les goûts : épreuves d'agilité, de réflexion, de rapidité, etc. dans une ambiance fun et décontractée !

Quand ? Le dimanche **23 avril 2017** de 10h à 17h

Où : Au **verger Pierre Wintgens**, rue du Moulin à Membach

Pour qui ? Tous les habitants de la commune **dès l'âge de 12 ans**

Équipes **entre 8 et 12 personnes du même quartier**

Points bonus : min. 2 personnes de - de 15 ans, min. 2 personnes de + de 35 ans, min. 4 personnes de chaque sexe

Chaque quartier devra nommer un capitaine et prendra en charge la mise en place d'un des jeux proposés

Jeux annexes prévus pour les plus petits – bar – petite restauration

Infos et inscriptions : fanny.crosset@student.ulg.ac.be

Cet événement ne pourra pas avoir lieu sans vous ! **Réunion** d'organisation le jeudi **26 janvier à 20h** à l'administration communale !



MERCI

Le comité de la St Nicolas de Baelen remercie de tout cœur les boulangeries Radermecker et St Paul pour la vente des tickets. Nous remercions également tous les sponsors grâce auxquels les enfants présents le 4 décembre au foyer culturel ont pu recevoir un sachet du grand Saint

mais également assister au super spectacle de Jacky Den. Un tout grand merci à nos amis et familles qui ont donné de leur temps pour que cette journée soit plus que parfaite !

Nos sponsors :

Assurances Creutz – Ets Havet – Reul Frères – Franz Claassens – Volets Stump et Fils – Les meubles Wansart – Ecotherm – Le salon de coiffure Essentiel – Damien Emontz – Batico – l'Administration communale – L'Ecrin du bien-être.

Le comité : Stéphanie Crutzen, Chantal Dodémont, Marie Paule Goblet et Carine Vandenberg.



Spectacle d'improvisation théâtrale



La troupe liégeoise La Confrérie viendra mettre le feu lors d'une soirée 100% improvisée ! Vous ne savez pas ce que vous allez voir, et eux ne savent pas ce qu'ils vont jouer ! C'est vous qui choisirez les thèmes des improvisations, et c'est la roue qui déterminera des contraintes toutes plus folles les unes que les autres.

Places limitées ! Réservations souhaitées ! Lieu : Agora de l'école maternelle de Baelen, derrière l'administration communale



CRÈCHE FÉÉRIQUE À L'ÉGLISE ST. FRANÇOIS D'ASSISE DU GARNSTOCK

Attraction incontournable pour jeunes et moins jeunes

Du 24 décembre 2016 au 3 février 2017 la grande crèche de l'ancien couvent St. François d'Assise, au Garnstock, est ouverte gratuitement aux visiteurs.

Depuis 1938, les Pères franciscains, relayés depuis par une équipe de bénévoles, installent cette crèche panoramique devant un paysage de Bethléem mis en valeur par plus de 20 épicéas de la région.

A côté de la crèche construite avec beaucoup d'amour, les chefs d'oeuvre d'Anton Wendling (*1891; + 1965) et Maria Hasemeier-Eulenbruch (*1899; +1972 à Raeren) sont à voir également.

Heures d'ouverture: de 10 à 17 heures.

Adresse: Route d' Eupen 191, 4837 Baelen

Partenaire de la Route Culturelle Vesdre-Geule

Visite guidée gratuite chaque 1^{er} dimanche du mois à 15 h.

Informations sur les sites www.garnstock.jimdo.com ou

www.kunstroute-weser-goehl.eu

FAGNARDE EVASION : VENEZ DÉCOUVRIR LA MARCHÉ NORDIQUE

Par sa facilité et sa dimension de « sport-santé », la marche nordique s'adresse à tout le monde, quel que soit l'âge ou la condition physique. Fagnarde Evasion – marche nordique est ouverte à tous, ce qui fait d'elle une discipline très conviviale et familiale.

Les avantages de la marche nordique :

Tonifie tout le corps en douceur (90% des muscles sollicités)

Ménage le dos et les articulations des genoux et des hanches

Réduit les tensions musculaires, brûle plus de calories que la marche habituelle, libère le stress

Permet un effort soutenu avec une sensation de facilité et procure de l'assurance

Fagnarde Evasion club de marche nordique organise une séance d'information active :

A LA DÉCOUVERTE DE LA MARCHÉ NORDIQUE

Cette séance découverte est suivie d'une session de 4 séances d'initiation, d'1 randonnée technique, d'1 randonnée club et d'1 séance de Sport Nordic Walking visant la consolidation technique de cette formation.

Où : A Baelen, au parc communal

Quand : séance découverte : Le samedi 11 février 2017 à 14h,

Ensuite : Session d'initiation : à 16h30 au choix : lundi 13, mercredi 15, jeudi 16 ou vendredi 17 février + dates à préciser pour la rando technique, la rando club et la séance de Sport Nordic Walking

Inscriptions : formulaire via notre site web :

www.marche-nordique-fagnarde-evasion.be

Tarif : location des bâtons comprise : 440 la session complète

Infos : André Georgin : 0498/575.172 ou fagnarde.evasion@gmail.com

Journée d'étude sur l'alimentation du chien

Cette journée d'étude organisée par le comité des chiensheureux, ainsi que la promotion de celle-ci et les propos tenus dans les articles sont sous l'unique responsabilité du comité de l'asbl chiensheureux. Le docteur Lhoest nous a fait l'amitié d'animer cette activité, nullement elle n'a participé à l'organisation, la promotion ou la réalisation des textes liés à celle-ci.

Le dimanche 9 octobre, les autorités de Baelen ont mis à notre disposition le foyer communal.

Nous avons pu réserver une journée dans l'agenda du docteur Lhoest afin qu'elle nous fasse bénéficier de son expérience dans le domaine de l'alimentation canine. Elle travaille depuis de nombreuses années dans la recherche pour l'amélioration de la santé du chien par son alimentation.

Depuis quelques années, le comité des chiensheureux, préoccupé par certains chiens qui meurent de plus en plus jeunes, souffrent d'allergies et passent une bonne partie de leur existence sous cortisone, se tourne vers une nourriture plus naturelle que les croquettes, avec des résultats très encourageants.

C'est donc avec un vif intérêt que nous avons profité de cette journée d'étude.

Chacun est reparti avec des réponses à ses questions et encore davantage persuadé qu'il vaut mieux bien nourrir son chien avec une ration maison dont les quantités d'ingrédients sont calculées précisément par un vétérinaire, que risquer de le perdre jeune en cédant à la facilité des croquettes.

Sur le plan relationnel, nous pouvons témoigner de la richesse des liens tissés avec un chien, quand le maître lui prépare sa nourriture en ration ménagère.

Si vous désirez dialoguer sur ce sujet avec des spécialistes du chien, non scientifiques, n'hésitez pas à nous contacter car ce sujet nous passionne !



THÉÂTRE À MEMBACH

Le groupe de théâtre «*Scène entr'amis*» de Membach a le plaisir de vous inviter à son prochain spectacle

J'Y CROIX PAS !

Comédie en 3 actes de Noël PIERCY

Deux représentations en la salle ST JEAN de MEMBACH

SAMEDI 18 MARS 2017 à 20:00 heures • DIMANCHE 19 MARS 2017 à 16:00 heures

Mise en scène: Eliane DUMOULIN-BECKERS

Au couvent des Repentantes, la mère Supérieure accueille des filles perdues ou désespérées, à qui la vie a joué un mauvais tour et qui n'ont trouvé que cet endroit comme ultime refuge. Tout se passe bien, jusqu'au jour où Maurice, condamné à tort à trois ans de prison pour escroquerie (le vrai coupable étant son ex-associé Robert), s'évade et se réfugie au couvent pour échapper à la police

...

Personnages

(par ordre d'arrivée sur scène)

MAURICE	Evadé de prison.	Antoine MATHIEU
Sœur DOROTHEE	Ex prostituée	Christine MATHIEU-PIRENNE
Sœur BEATRICE	Ex championne de karaté	Aurélie DE DIJCKER
MERE SUPERIEURE	Mère supérieure	Chantal THUNUS
Soeur MONIQUE	Ex chanteuse	Tatiana JANSENS
GINETTE	Prostituée	Marie-Christine JORIS
L'EVEQUE	Evêque	Pierre CRUTZEN
ROBERT	Escroc	Pierre CRUTZEN

Costumes et accessoires

David DEJALLE

PREVENTE : 6,00 € à partir du 15.01.2017

chez Alex COOLS, rue du Pensionnat 6
4837 MEMBACH
(087/74 36 22 ou 0478/53 21 63
alexandre.cools@skynet.be)

SOIREE: 6,00 € - enfants de - 12 ans: gratuit.



